



Madame Paula Couto  
Conseillère communale

15, rue Amalbergue

L-4806 RODANGE

Référence :2024.63895.SECR.

Pétange, le 29 novembre 2024

**Objet : Vos questions du 29 octobre 2024**

(Dossier traité par M. Nicolas Baustert - Tel. : 50 12 51 – 3040)

Madame Couto,

Par votre courrier du 29 octobre 2024, parvenu à l'Administration communale le 30 octobre 2024, vous posez les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins:

*Monsieur le Bourgmestre,  
Chers membres du Conseil municipal,*

*Je souhaite attirer votre attention sur l'état actuel des 3 chambres mortuaires de notre commune qui se trouvent dans un très mauvais état.*

*A Rodange par exemple, les fenêtres sont cassées et réparées de manière temporaire avec du carton et des planches en bois, depuis combien de temps ? Par ailleurs les toilettes sous les chambres mortuaires sont pleines de moisissures.*

*Les portes d'entrée sont rouillées (surtout celles de Pétange).  
Les peintures des bâtiments sont détériorées par le temps.  
Les murs d'enceinte pourraient également avoir un nettoyage, etc.*

*Cet état est particulièrement préoccupant. Les familles et amis qui accompagnent un être cher dans ses derniers instants cherchent à faire leur deuil dans un endroit digne. Il n'est pas acceptable que ces chapelles soient dans un état aussi déplorable et si peu accueillantes.*

*Dans le cadre de l'article 25 sur la loi communale, je souhaite donc poser les questions suivantes:*

*Les 3 chambres mortuaires ont été construites en quelle année ?*

*Est-ce que la commune a prévu d'améliorer ou de rénover ces chambres ? Si oui, quand ?*

*Est-ce qu'un budget est prévu pour des travaux d'amélioration des 3 chambres ?*

*Cela fait maintenant plus de 10 ans que ce sujet a été abordé et j'aimerais savoir quelles seront les prochaines étapes.*

*Avec respect,  
Paula Couto, conseillère communale*



Ci-dessous les réponses du collège des bourgmestre et échevins :

- Concernant les fenêtres de la morgue de Rodange, nous vous informons qu'une commande en vue de leur réparation a été passée à la fin du mois de février 2024. Cependant, un contretemps lié à un problème chez le fournisseur a entraîné un retard dans la livraison des matériaux nécessaires. Nous avons d'ores et déjà relancé la société afin de résoudre la situation dans les plus brefs délais.
- Nous sommes pleinement conscients de l'état vétuste des infrastructures mortuaires communales. À cet effet, le plan pluriannuel adopté par le conseil communal prévoit des travaux destinés à améliorer les conditions et les infrastructures des morgues situées sur le territoire de la commune.
- Les années de construction des 3 chambres mortuaires sont les suivantes:
  - Pétange : 1955/1960
  - Rodange : 1965
  - Lamadelaine : 1970
- A ce sujet, nous précisons que le plan pluriannuel a été adopté par le conseil communal en sa séance du 8 juillet 2024.

Veillez agréer, Madame Couto, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le secrétaire,

Mike Braun

Le bourgmestre,

Jean-Marie Halsdorf